

Commune de Mauges-sur-Loire

Délibération N°DL_2026_04_002

L'an deux mille vingt six, le deux avril à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Mauges-sur-Loire s'est réuni Salle BELISA, rue des charmillles sur la commune déléguée de BEAUSSE sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Gilles PITON, Maire de la commune de Mauges-sur-Loire, vendredi 27 mars 2026.

Étaient présents, Mesdames et Messieurs :

Gilles PITON, Luc CHAUVIN, Anita ROBICHON, Valéry DUBILLOT, Marie LE GAL, Fabien JOLIVET, Yvette DE BARROS, Isabelle VATELOT, Jean-François ALLARD, Marie-Christine GUIBERTEAU, Marie-Béatrice MORISSEAU, Guy CAILLAULT, Yannick BENOIST, Nadège MOREAU, Yves PLUMEJEAU, Richard DAVID, Laetitia NAUD, Gaétane GABORY, Sylvia BENETEAU, Séverine MORINEAU, Angéline RICHO, Guillaume MOREL, Lydia MUSSET, Anne-Françoise CADIOT OGER, Nicolas LE LABOURIER, Magalie ALLAIRE, Albert COIFFARD, Adrien ALLARD, Sophie BECHEREAU, Gaël BEDUNEAU, Samuel BELANGER, Sandra BELLANGER, Jean-Claude BELLICAUD, Stéphane BESNIER, Stéphane BIDET, Guillaume BODIN, Philippe BOURSIER, Karen BULTEAU, Mathéo GOURDON, Isabelle BUREAU, Arlette BURGEVIN, Bruno CHAUVIGNE, Stéphane COULON, Jacky COURANT, Françoise COUTAULT, Jacques DE MAISONNEUVE, Timothée DEBRARD, Sophie DEMANGE, Frédéric DOUGE, Jean-René GRASSET, Sandrine LE GALL, Aurélien LETOURNEAU, Josseline LHOMMEAU, David MAINGUY, Hélène MARCHAND, Ingrid MASSE, Anne-Valérie MOITA FERNANDES, Isabelle MONFRAY, Céline MOREAU, Stéphanie OGER, Virginie PELISSIER, Christelle TREMBLAY, Vivien TUFFREAU, Narciso VILACA, Ariel YARIV

Monsieur Aurélien LETOURNEAU a été désigné secrétaire de séance.

ELECTION DES ADMINISTRATEURS ELUS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

VU les articles R.123-8, R.123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 2 avril 2026 fixant à 17 le nombre d'administrateurs du CCAS ;

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE DE :

Procéder à l'élection par vote à bulletin secret, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Listes des candidats	Liste 1 : Marie Le Gal / Jacques de Maisonneuve / Yvette De Barros / Guillaume Bodin / Josseline Lhommeau / Séverine Morineau / Marie-Béatrice Morisseau / Ariel Yariv
Nombre de votants	65
Nombre de bulletins	65
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	1
Suffrages valablement exprimés	64
Répartition des sièges	Liste 1 : 64/64

Sont donc élus pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS :

- Mme Marie LE GAL
- M. Jacques de MAISONNEUVE
- Mme Yvette DE BARROS
- M. Guillaume BODIN
- Mme Josseline LHOMMEAU
- Mme Séverine MORINEAU
- Mme Marie-Béatrice MORISSEAU
- M. Ariel YARIV

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux, qui commencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou, à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

*Nombre de conseillers : 65
Nombre de présents : 59
Nombre de votants : 65
(dont 6 pouvoirs)*

Signé le 3 avril 2026
Le Maire
Gilles PITON